



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 18-21 novembre 2019

Distribution: générale

WFP/EB.2/2019/OD/2

Date: 18 novembre 2019

Original: anglais

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>); la page web des documents est également accessible avec le code QR ci-contre



Programme des séances

Mardi 19 novembre 2019

Salle du Conseil d'administration

10 heures – 13 heures

- Point 9 a) Rapport du groupe de travail conjoint du Conseil d'administration et de la direction sur le harcèlement, le harcèlement sexuel, l'abus de pouvoir et la discrimination *(pour examen)*
Suivi par une session à huis clos avec le Directeur exécutif
- Point 4 e) Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome *(pour examen)* (suite)
- Point 11 d) Exposé oral sur les préparatifs du Sommet des Nations Unies de 2021 sur les systèmes alimentaires *(pour information)*
- Point 4 f) Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement) *(pour information)*
- Point 4 g) Exposé oral sur les orientations relatives au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et aux analyses communes de pays *(pour information)*

15 heures – 19 heures (à prolonger si nécessaire)

- Point 5 a) Point sur le Plan de gestion du PAM pour 2020-2022 *(pour approbation)*

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉ DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, AFRIQUE DU NORD, EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE (y compris un tour d'horizon régional)

- Point 7 c) 1) Augmentations budgétaires pour des plans stratégiques de pays – Liban *(pour approbation)*
- Point 7 a) 3) Plan stratégique de pays – Iraq *(pour approbation)*
- Point 7 a) 4) Plan stratégique de pays – Jordanie *(pour approbation)*
- Point 7 b) 4) Plan stratégique de pays provisoire – Turquie *(pour approbation)*

L'examen de tout point qui n'aurait pas été achevé sera reporté à une séance ultérieure de la session en cours.

Inscription et cartes d'accès

Les délégués sont priés de s'inscrire avant le début de la session au bureau d'enregistrement, dans le hall d'entrée.

Tous les représentants permanents et autres membres accrédités des représentations permanentes sont priés de s'inscrire afin que leur nom figure sur la liste des participants. Tous les délégués inscrits recevront une carte d'accès à la salle, qu'ils sont priés de garder sur eux.

Accès et installations pour les personnes handicapées

L'entrée accessible aux personnes handicapées en fauteuil roulant est située à gauche de l'entrée du personnel. La plupart des ascenseurs sont accessibles en fauteuil roulant. Des toilettes aménagées pour les personnes handicapées sont disponibles au rez-de-chaussée près de la Salle du Conseil d'administration et de la cafétéria et à la plupart des étages de la tour verte.

Documentation

Conformément à l'initiative du PAM en faveur de l'environnement et dans un souci de réduction des coûts afférents aux réunions, les documents sont disponibles uniquement sur le site Web du Conseil d'administration du PAM (<http://executiveboard.wfp.org/fr>).

Déclarations et vitesse de lecture

Les représentants disposant d'une version imprimée de leur déclaration sont invités à en laisser un exemplaire au bureau d'information sur les réunions avant d'entrer dans la salle, puis à en donner lecture lentement de manière à faciliter l'interprétation dans les autres langues.

Disposition des sièges

Dans la salle, chaque délégation membre du Conseil dispose de deux sièges, pour le représentant et son suppléant (un siège à la table de conférence et un autre au second rang). La salle peut en outre accueillir un membre par délégation participant en qualité d'observateur. Les autres délégués sont invités à suivre les débats depuis l'Aula Delegatis et le Forum.

Navette PAM-FAO

La navette quittera le Siège du PAM pour la FAO quinze minutes après la fin de la dernière séance de la journée.